

# **Football Club**

## **Bourg Péronnas**

### **REGLEMENT DE LA TOMBOLA DE PRINTEMPS 2010**

Le F.C.B.P. organise une tombola dite de PRINTEMPS 2010 sans obligation d'achat.

Ce jeu est ouvert à toute personne majeure .

Chaque personne pourra prendre le nombre de billets qu'il désire.

Les souches des billets devront comporter les mentions correctement ( Nom, Prénom, Adresse, voire un n° de téléphone ).

Le jeu se déroulera du 21/12/2009 au 12/06/2010

Le tirage au sort s'effectuera le 12/06/2010 en soirée hors la présence d'un huissier de justice.

Le tirage s'effectuera sous contrôle de règlement de 2 assesseurs .

En cas de questions posées par les détenteurs de billets , des réponses seront apportées par les organisateurs du jeu.

La tombola sera dotée de lots dont la liste établie par ordre d'attribution sera disponible au Siège du FCBP et sera diffusée sur le site internet du FCBP et publiée par voie de presse locale.

La date limite de retrait des lots est fixée au 30/09/2010 et passé cette date les lots redeviendront propriété de l'organisateur.

Les lots ne pourront être échangés pour leur contre-valeur en argent.

L'organisateur se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le présent jeu si les circonstances l'exigent et sa responsabilité ne saurait être engagée.

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement..

Toutes les difficultés pratiques d'application ou d'interprétation du règlement seront tranchées souverainement par l'organisateur.

Les gagnants, par le seul fait de l'acceptation de leur prix, autorisent l'organisateur à utiliser leur nom et adresse dans toutes manifestations publiques, promotionnelles, liées au présent jeu.

Le présent règlement est déposé chez Maître Kremmer, Huissier de Justice, faisant partie de la S.C.P. Daniel Féry Christian Kremmer, Stéphane Thèse, Huissiers de Justice associés, 8 Avenue

Louis Jourdan 01 000 Bourg en Bresse, et qu'il est à la disposition de toute personne désirant le réclamer contre une enveloppe à son nom.

Fait à Péronnas le 21/12/2009

Le Président du F.C.B.P. Gilles Garnier

**Rue du stade 01960 Péronnas**  
**Tél. : 04 74 21 50 71 Fax : 04 74 21 37 62**  
Email : [fcbp@wanadoo.fr](mailto:fcbp@wanadoo.fr) Site : [fcbourgperonnas.com](http://fcbourgperonnas.com)